

VEILLE

hebdomadaire

Observatoire du monde
arabo-musulman et du
Sahel

marché n° 2016 1050 015 976

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

Veille des réseaux sociaux / 29 avril – 5 mai 2017

Mobilisation en Tunisie contre la loi de réconciliation nationale

Une manifestation s'est tenue à Tunis samedi 29 mars pour protester contre la loi de réconciliation économique présentée comme une amnistie vis-à-vis des crimes économiques commis sous l'ère de Ben Ali. Cinq partis ont annoncé dimanche la constitution d'un front politique dont l'objectif est de s'opposer au projet de loi : parmi ces partis, on trouve notamment Ettakatol (le Forum démocratique pour le travail et les libertés) et le Front populaire. En outre, le parti Ennahda, membre de la coalition gouvernementale et disposant d'un important nombre de sièges au parlement, a annoncé qu'il trouvait « inacceptable » le texte sur la réconciliation tel qu'il existe actuellement.

Une importante campagne a été lancée sur les réseaux sociaux afin de promouvoir la manifestation de samedi. Le hashtag #JeNePardonnePas est notamment très utilisé avec le mot-dièse #PasDeRéconciliationSansRendreDeComptes. Sur YouTube, des vidéos de la manifestation ont enregistré plus de 2 000 vues. En outre, toutes les réactions vont dans le même sens et condamnent la loi de réconciliation. Cependant, la mobilisation sur les réseaux sociaux n'est pas massive et il semblerait que quelques profils soient particulièrement actifs.

La population qui se mobilise sur les réseaux sociaux est urbaine et reflète la Tunisie développée des côtes. De plus, il

n'y a pas de débat de fond sur la nature de la justice transitionnelle. De nombreux internautes présentent la loi de réconciliation comme la normalisation du vol et de la mafia. La défiance vis-à-vis de la classe politique est également particulièrement importante. Enfin, certains observateurs estiment que la loi est la preuve d'une certaine persistance du régime de Ben Ali.

Hostilité à la loi

De nombreux internautes ont exprimé leur opposition à la loi de réconciliation :

« Pas de réconciliation avec ceux qui pourrissent la vie politique, les médias, et les institutions #JeNePardonnePas » (@gharbi_mostfa97, tunisien, 43 abonnés).

« La loi de réconciliation économique ne passera pas. Depuis la grande manifestation ce matin à Tunis. #JeNePardonnePas » (@chaabane_wahid, tunisien, 38 abonnés, 23 likes).

Le lancement de la campagne avec le slogan #JeNePardonnePas est notamment mis en avant :

« Sous le slogan #JeNePardonnePas, il y a une campagne électronique à grande échelle en Tunisie pour l'abandon de la réconciliation avec les symboles du régime de Ben Ali » (@kameltoujani3, 290 abonnés).

De nombreuses images de la manifestation de samedi ont été postées :

« Mobilisation contre la loi de réconciliation économique et financière à Tunis !

#JeNePardonnePas » (@Debora, tunisienne, 168 abonnés, 19 retweets, 47 likes).

La photo ci-dessous montre des manifestants portant des T-shirts arborant le symbole du mouvement #JeNePardonnePas :



En outre, la mobilisation s'exporte à l'étranger. Sur la photo ci-dessous apparaît une femme avec une affiche contre la corruption devant le consulat de Tunisie à Paris. « #JeNePardonnePas » (@Samia_Abbou, députée tunisienne, 732 abonnés, 5 retweets, 11 likes).



La société civile se mobilise également contre la loi de réconciliation :

« Opposition de 19 organisations de la société civile à la proposition de loi sur la réconciliation. #JeNePardonnePas » (@AswatNissa, ONG tunisienne de défense des droits des femmes, 597 abonnés, 13 likes).

Sur le montage ci-dessous, on peut voir le nom d'associations et organisations :



« Aswat Nissa avec un groupe de politiciens montrant leur opposition à la loi de réconciliation nationale » (@AswatNissa, 597 abonnés).

Sur la photo ci-dessous, on peut voir des femmes posant avec des affiches avec le slogan #JeNePardonnePas :



Faisant référence à la dette nationale, des internautes comparent le manque à gagner de l'État si la loi venait à être votée :

« L'État ne doit pas pardonner, il a une dette de 600 milliards de dinars et il aimerait pardonner le remboursement de 900 milliards » (@OthBedoui, tunisien, 15 abonnés).

Enfin, des commentateurs font la promotion de la décision d'Ennahda de ne pas soutenir la loi de réconciliation :

« Le majlis Al-Choura [conseil] d'Ennahda a décidé de s'opposer au projet de la loi de réconciliation économique... Nous voulons que nos partenaires dans le pays fassent la même chose. Malgré les dérapages et les pièges, finalement on se rejoint » (@dhekramensi, 131 abonnés).

Défiance vis-à-vis de la classe politique

Un grand nombre d'internautes se basent sur la loi de réconciliation économique pour condamner le personnel politique :

« #JeNePardonnePas est le dernier espoir avant que ne passe la loi de réconciliation économique qui rassemble les politiciens traîtres qui volent ce qui appartient au peuple » (@Freemindrose, tunisien, 984 abonnés).

Des commentateurs estiment que la loi de réconciliation est l'occasion pour la classe politique au pouvoir de « voler » la révolution :

« Il n'y a aucune "révolution", c'est en réalité une révolte collective. Vous (la classe politique corrompue) en avez recueilli les bénéfices. Vous avez laissé le peuple se débattre dans la pauvreté, la tyrannie et l'oppression » (Adnen Bechraoui, commentaire posté sur Facebook le 3 mai, 11 likes).

Tant les syndicats que les politiques sont condamnés, notamment au regard de la mauvaise situation économique de la Tunisie :

« Quelles sont les réalisations de l'union syndicale qui a perdu son temps, détruit et ruiné l'économie ? L'argent de la contrebande ne revient pas en Tunisie et est encore gelé. Comment alors peut-on croire ces politiques ? » (Elmejri, tunisien, commentaire à un article posté sur babnet.com le 30 avril).

En outre, les internautes fustigent les tractations politiciennes qui se font au détriment des Tunisiens :

« La révocation de Néji Jelloul [ministre de l'Éducation révoqué le 30 mars 2017] est l'expression de l'accord entre le gouvernement et l'UGTT [Union générale tunisienne du travail, principal syndicat du pays] pour que le syndicat soutienne prochainement la loi sur la réconciliation. #LoiDeRéconciliation #JeNePardonnePas » (@N_Seif_Eddine, tunisien, 214 abonnés, 4 retweets).

« Ennahda a obtenu un gain politique... et ils n'ont pas de problème avec la réconciliation qu'il faut payer en avance. Quant au peuple, il ne reçoit rien en retour : comment alors peut-il pardonner et réparer ? » (@Boukacheche_TN, tunisien, 2 568 abonnés).

Le président de la république, Béji Caïd Essebsi, fait également l'objet de critiques virulentes :

« Sami Ben Ghazi sur la campagne #JeNePardonnePas sur radio Chems : "L'institution de présidence de la République est malade d'autisme politique, elle n'entend pas l'écho de sa voix" » (@manichsama7, page twitter officielle du mouvement #JeNePardonnePas, 333 abonnés).

« La loi de réconciliation économique a été voulue

par le président de la République pour mettre en place la justice transitionnelle... Mais pas la démocratie » (@SlimaniHaythem, tunisien, 163 abonnés).

Enfin, un commentateur va jusqu'à prévoir une guerre pour que les dirigeants tunisiens actuels quittent le pouvoir :

« Avec la #LoiDeRéconciliation, il va y avoir des manifestations, une révolte, une guerre, pour dire à Essebsi et Al-Ghanouchi de partir » (@med_elbey, tunisien pro-Bachar Al-Assad, 198 abonnés).

Un État corrompu et mafieux

La loi de réconciliation économique est présentée comme un projet visant à entériner un État mafieux qui tolère la corruption :

« La loi de réconciliation économique en Tunisie... "Un projet pour la corruption" porté par Nidaa Tounès et le mouvement Ennahda » (@raheem_22, 2 993 abonnés, 13 retweets).

« Est-ce que le blanchiment de la corruption et des corrompus est une priorité nationale? #JeNePardonnePas » (@RtimiMossaab, tunisien, 34 abonnés).

Le refus de l'oppression est également présenté comme un motif de refus de la nouvelle loi :

« Le principal hashtag tunisien est #JeNePardonnePas, il reflète le refus des Tunisiens pour la réconciliation avec l'oppression et les corrompus » (@somaia_zalat, 2 068 abonnés).

Le terme « mafia » revient souvent pour condamner les partis favorables à la loi :

« #JeNePardonnePas #LaLoiDeRéconciliation est une promesse de campagne faite par Essebsi à la mafia de la corruption. #BCE #VoteUtile #Corruption » (@juvess, tunisien, 838 abonnés).

« #JeNePardonnePas Avec ce projet, ils vont finir pas passer d'une démocratie mafieuse à une démocratie de la rue » (@Fo5aar, 114 abonnés).

« Il faut couper avec le passé et le rejet de l'État de droit. La réconciliation avec la corruption revient à avorter la révolution et à accepter l'État mafieux »

(Radhiradhuan, tunisien, commentaire d'un article posté sur babnet.net le 27 avril, 18 likes).

Un commentateur fait un parallèle avec la situation en Égypte :

« La Tunisie va devenir comme l'Égypte, les agents de la corruption vont s'y installer et le pays va devenir un État de corrompus et d'esclaves » (Daala Bridane, commentaire posté sur YouTube le 1er mai).

Légalisation du vol

De nombreux internautes estiment que la loi de réconciliation a pour but de légaliser le vol dans le pays :

« Cela signifie que n'importe quel nouveau voleur va venir ici parce qu'on va limiter sa peine. Mais dans son intérêt, il redeviendra un voleur. Notre gouvernement me fait rire » (Faisal Shaba, commentaire posté sur YouTube le 1^{er} mai).

« Si, après avoir défendu la réconciliation avec le vol, tu retournes chez toi pour te regarder dans un miroir, que verras-tu dans ton âme ? » (@bel_abri, 1 031 abonnés).

De nombreux commentateurs comparent la situation des bénéficiaires de la réconciliation avec celle du peuple, en proie à une sévère crise économique, et appellent ironiquement à une plus large exonération qui toucherait également les dépenses courantes du peuple :

« Que signifie la réconciliation ? Est-ce l'abandon de l'argent du peuple ou l'exonération ? Dans ce dernier cas, pourquoi alors n'y a-t-il pas d'exonération pour le crédit de la maison, de la voiture etc ? » (Romdhan Alili, commentaire d'un article posté sur babnet.net le 2 mai).

Les photos des affiches brandies dans la manifestation ont notamment été publiées sur les réseaux sociaux :

« Non à la légalisation de la corruption et du vol #JeNePardonnePas » (@ilyes768, 1 283 abonnés, 15 likes).

Sur l'affiche ci-dessous, on peut lire : « J'ai une

facture d'électricité qui n'est pas payée, vous m'en faites grâce ? » :



« Vu à la manifestation d'aujourd'hui #JeNePardonnePas #PasDeRéconciliationSansRendreDesComptes » (@mondhermamlouk, 79 abonnés, 38 likes).

Sur l'affiche ci-dessous, on peut lire : « Combien je peux voler pour rester dans la loi de réconciliation ? »



Un internaute demande à régler la question de la loi de réconciliation avec un référendum :

« Alors que la loi de réconciliation favorise les gens qui ont mangé l'argent du peuple, la majorité du peuple est opposé au pardon de ceux qui ont mangé son argent... Faites un référendum contre cette loi. #JeNePardonnePas » (@AbdelfettehAtia, tunisien, 222 abonnés).

Enfin, un commentateur appelle à punir les partis soutenant la loi lors des élections municipales :

« Les municipales se rapprochent... Punissez tout parti qui soutient la loi de légalisation du vol. Ne leur offrez pas vos voix » (@AkremMoussaoui, 76 abonnés).

Retour vers l'ère Ben Ali

La loi sur la réconciliation économique est

présentée par de nombreux internautes comme une légitimation et un retour aux pratiques de l'ancien régime :

« *On ne pardonne pas aux agents de l'ancien régime. #JeNePardonnePas* » (@albahri_sa, 31 abonnés).

« *N'oubliez jamais les hommes d'affaires corrompus de l'ère Ben Ali. Regardez ce qu'il se passe à Tataouine et Sidi Bouzid* » (@LaabidiChayma, tunisienne, 2 774 abonnés, 1 retweet, 3 likes).

« *On n'a pas expulsé votre maître le chien, le plus grand des dictateurs débiles, pour que vous nous expulsiez de nouveau de la partie. #JeNePardonnePas* » (@selmisoufiene, 199 abonnés).

La loi de réconciliation permettrait notamment le retour en grâce de proches de l'ancien régime :

« *Moncef Mazbi, l'homme dévoilé par #SwissLeaks, proche du régime déchu et impliqué dans le scandale « Watani », risque d'être amnistié grâce au projet de loi de blanchiment des corrompus. #JeNePardonnePas* » (@IWatchTN, 6 567 abonnés).

Enfin, un commentateur va plus loin en estimant que la loi de réconciliation est la preuve que les proches de Ben Ali sont de nouveau au pouvoir :

« *Ben Ali est parti, Ben Ali est parti... Et maintenant Ben Ali de retour* » (halt * stop, commentaire posté sur Facebook le 1^{er} mai).